

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 septembre 2019

BIOÉTHIQUE - (N° 2187)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 674

présenté par
M. Bazin

ARTICLE 2

Compléter l'alinéa 8 par la phrase suivante :

« Le don est gratuit. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Bien que cela soit déjà précisé dans la loi, il convient de l'indiquer à cet article du code.

En effet, devant la pénurie prévisible de gamètes et l'augmentation de la demande liée à l'extension de la PMA, il convient d'éviter les pressions et les dérives qui pourraient voir le jour : passe-droits, rémunérations...